

PARTIE III, SECTION III

MAINTIEN DES RESSOURCES EN EAU DOUCE ET DE LEUR QUALITÉ

Introduction

Les partenariats sont désormais un élément fondamental de l'action à mener dans le secteur de l'eau douce au Canada. À ce chapitre, il convient de citer les travaux accomplis par le CCME pour mettre au point une stratégie de l'eau. Il s'agit notamment d'initiatives pour la préservation de l'eau, de principes directeurs concernant la qualité de l'eau et de la mise au point d'un plan de travail sur la santé de l'écosystème aquatique.

On peut citer également les nombreux efforts déployés par les grands groupes dans ce domaine. Ainsi, des ONG ont récemment tenu un *Water Caucus* national sur les problèmes de l'eau sous les auspices du Réseau canadien de l'environnement (RCE). Cette réunion avait pour objectif d'aider les nombreuses organisations de protection de l'environnement oeuvrant dans ce domaine aux échelons municipal et régional à partager l'information, à élaborer des stratégies communes et à conseiller les gouvernements. Parmi les centres d'intérêt primordiaux de la réunion, citons les détournements de cours d'eau et les exportations d'eau, la réduction des déversements de produits toxiques, la qualité et la quantité des eaux souterraines, la santé de l'écosystème aquatique et la qualité de l'eau potable.

Plusieurs ONG canadiennes ont constitué ensemble le Secrétariat international de l'eau, ONG internationale dont le siège se trouve à Montréal. Son but est de renforcer la coopération entre les ONG de tous les pays qui participent à des projets d'amélioration de l'eau potable et de la situation sanitaire au bénéfice des populations de l'hémisphère Sud.